

## LA MITOYENNETE (webinaire)

**Le géomètre-expert** Le géomètre-expert peut être amené à réaliser des délimitations en complément du bornage et application du nouveau procès de bornage.

Le Code civil rédigé en 1804 traite de la mitoyenneté de façon très précise et ces articles n'ont que peu évolué depuis plus de 200 ans !

La jurisprudence vient régulièrement rappeler les grands principes de ce droit de propriété particulier. À travers une relecture attentive des 20 articles du Code civil traitant de la mitoyenneté, explicitée par des cas concrets et des exemples significatifs de jurisprudence, nous essaierons d'avoir une vision claire de cette notion juridique si souvent rencontrée dans notre exercice professionnel :

Cette formation développera prioritairement les connaissances et les compétences professionnelles dans les domaines suivants :

- La présomption légale de mitoyenneté
- Les effets de la mitoyenneté
- Cas particuliers

### OBJECTIFS

À l'issue de la formation, l'auditeur sera capable d'amener au débat une analyse sur la présomption de mitoyenneté des murs et autres formes de clôtures.

### PRÉ-REQUIS

Cette formation s'adresse aux techniciens et cadres fonciers confirmés, maîtrisant les règles de l'art en matière de bornage et de délimitation, à savoir sachant gérer les techniques foncières (opération en bornage et Procès-Verbal Normalisé).

### CONTENU

- Préambule  
Contexte historique

#### Dans quels cas un mur est-il mitoyen ?

- o La présomption légale de mitoyenneté
- o L'acquisition de la mitoyenneté
- o La clôture forcée.

#### Les effets de la mitoyenneté

- o Les obligations qui dérivent de la mitoyenneté d'un mur
- o Les droits qui dérivent de la mitoyenneté d'un mur.

#### Les autres formes de clôture.

#### Cas particuliers ?

- o Mitoyenneté et domaine public
- o Mitoyenneté copropriété et volumétrie.

### POURQUOI CETTE FORMATION ? PERSONNES CONCERNÉES

Personnel des cabinets de géomètres-experts exerçant en tant que praticien confirmé (technicien ou cadre foncier) possédant les compétences foncières relatives aux opération de bornage.

### PRÉPARATION ET SUIVI

Avant et Après  
Test sur les connaissances liées à la formation  
Via Internet

### Détails de cette formation

Tarif

**300 €** Net de Taxe / participant

Durée

**4 modules x 1h45**  
**(7 heures de formation)**

Remise sur cotisation UNGE N+1 :  
30€HT/participant/jour

formations-UNGE-RA@orange.fr  
ou : <http://formation.unge-ra.net>

Organisme de formation :  
LD Consulting  
Tél : 09 66 92 01 81